RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2STL IMMO
SCI au capital de 1 000 euros,
en cours d'immatriculation au RCS d'ORLEANS,
dont le siège social est situé : [redacted]

PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
DU 5 DÉCEMBRE 2024

Le 5 décembre 2024, à 10h00

Les soussignés,

Monsieur Lois LAMOINE, demeurant [redacted]

Madame Stéphanie LAMOINE, demeurant [redacted]

seuls associés de la société SCI 2STL IMMO, au capital de 1 000 euros (RCS ORLEANS), dont le siège social est situé [redacted] et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé,

nomment en qualité de Co-gérants de la Société :

Monsieur Lois, Leon, Marcel LAMOINE

Demeurant [redacted]
Né le [redacted]
De nationalité [redacted]
Nommé sans limitation de durée à compter de ce jour

Madame Stéphanie LAMOINE, née DELAUNAY

Demeurant [redacted]
Née le [redacted] à [redacted]
De nationalité [redacted]
Nommée sans limitation de durée à compter de ce jour

Monsieur Lois LAMOINE et Madame Stéphanie LAMOINE acceptent les fonctions de Co-gérants qui viennent de leur être respectivement confiées et déclarent, chacun en ce qui les concerne, n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Leurs rémunérations seront fixées ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à _____
Le _____

Monsieur Lois LAMOINE

[redacted]

Madame Stéphanie LAMOINE

[redacted]